



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Montant des pensions

Question écrite n° 50186

Texte de la question

M. Jacques Floch appelle l'attention de M. le ministre delegue a la cooperation sur la situation difficile des retraites francais dont les pensions sont versees par les caisses de retraite d'Etats africains de la zone franc. En effet, la devaluation du franc CFA a reduit brutalement leur pouvoir d'achat et a ce jour nombre de retraites vivent avec des revenus derisoires, parfois inferieurs au minimum vieillesse. Les anciens du Gabon et de l'Afrique centrale et occidentale demandent simplement une juste et automatique compensation par l'Etat des pertes de revenus dues a la devaluation ainsi que la reprise de la gestion de ces retraites par un organisme francais. En consequence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaitre ses intentions quant a ces legitimes attentes.

Données clés

Auteur : [M. Floch Jacques](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50186

Rubrique : Retraites : generalites

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1997, page 1591